



Comment réaliser mon plan financier

Entrepreneuriat - Management

Création d'entreprise

Durée

21h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous désirez créer votre entreprise ? Quelle bonne idée ! Mais savez-vous si votre projet est viable financièrement ? Grâce à cette formation, ce ne sera plus qu'une

Cette formation vous apprend à construire et développer le plan financier de votre projet d'entreprise. Grâce au plan financier, vous pourrez évaluer en un clin d'œil la viabilité financière de votre projet. Cet outil de gestion va suivre la vie de votre projet et s'adaptera à son évolution.

La formation « Comment réaliser mon plan financier » est la troisième étape et fait partie de la thématique complète « [Comment faire l'étude de mon projet](https://www.ifapme.be/formations/creation-dentreprises/comment-faire-letude-de-mon-projet) » (<https://www.ifapme.be/formations/creation-dentreprises/comment-faire-letude-de-mon-projet>). Ce module peut être suivi de manière indépendante.

Cette formation fait partie du dispositif « [Je monte ma boîte](https://www.ifapme.be/jemontemaboite) » (<https://www.ifapme.be/jemontemaboite>). Pour plus d'information, contactez le conseiller en création d'entreprise de votre région.





<https://www.ifapme.be/jemontemaboite>

Débouché(s) métier(s)

Créer son entreprise

Devenir indépendant / indépendante

Point(s) fort(s)

Formateurs expérimentés, indépendants et en activité Des formations en petits groupes adaptées à vos besoins Des horaires en journées ou en soirées

Partout en Wallonie, dans nos différents Centres IFAPME

Conditions d'accès

Avoir suivi la formation « [Comment définir ma stratégie commerciale](https://www.ifapme.be/formations/creation-dentreprises/comment-definir-ma-strategie-c) (<https://www.ifapme.be/formations/creation-dentreprises/comment-definir-ma-strategie-c>) »



Programme

Programme de la formation :

Les éléments constitutifs du plan financier et leur articulation : bilan, compte de résultats et plan de trésorerie.

Comment collecter les informations nécessaires à l'établissement de son plan financier.

Evaluer ses besoins et les sources de financements.

Evaluer ses charges et son chiffre d'affaires potentiel.

Suivre ses recettes et dépenses.

Mesurer la rentabilité de son projet.





Arlon

Avenue du Général Patton, 10 6700 Arlon

063 22 74 19

Secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 8h à 20h30

063 57 20 42

lux@ifapme.be

Conditions d' inscription

Inscription obligatoire par mail, par téléphone ou via le formulaire en ligne : stephanie.fourez@ifapme.be 0471/11.63.12

